

## 1-Organisation des randonnées

-Chaque randonneur, chaque randonneuse doit s'assurer de sa capacité à pratiquer l'activité de « randonnée pédestre ». Les dénivelés, distances et durées sont diffusées et consultables. Si vous avez un doute sur la difficulté, renseignez-vous auprès des accompagnateurs.

- Il doit posséder une assurance de type IRA (Individuelle Responsabilité Civile Accident Corporel)
- il doit fournir un certificat médical d'aptitude à la rando.
- En cas d'absence à une rando prévenir un accompagnateur.

### Deux types de randonnées sont prévues :

1/ Randonnée facile (pas plus de 10 kms) avec peu de dénivelé à la demie journée (après-midi).

2/ Randonnée un peu plus soutenue mais pas difficile (maxi 15 kms) avec un dénivelé n'excédant pas 450 m à la journée avec pique-nique tiré du sac à mi-chemin.

Un planning des randonnées est porté à votre connaissance au CSGP. Pour différentes raisons (météo ou autre) ce planning peut être modifié.

## 2-Déplacements

- Les déplacements de quelques randonnées sont faits par les TCL.
- La majorité des déplacements se fait en covoiturage et les passagers participent aux frais de transport selon le barème ci-dessous en considérant la distance entre Bron et le lieu de départ de la rando. Les éventuels frais d'autoroutes sont aussi partagés. Prévoyez l'appoint.
- Tous les randonneurs paient leur quote-part sauf le(s) accompagnateur(s) et les conducteurs.

**Barème :** Moins de 20 kms : 2€/voiture, moins de 30 kms : 3€/voiture, moins de 40 kms : 4€/voiture moins de 50 kms : 5€ etc... (10 cts du km par voiture)

### Les chauffeurs s'engagent à respecter le code de la route et à être assurés correctement.

Afin que les frais de transport et la fatigue du retour soient supportés équitablement, chaque randonneur s'engage, dans la mesure du possible à utiliser son véhicule au moins une fois dans la saison.

**Les départs ont lieu à 9h (sauf exception) précises pour la sortie journée, à 13h précises pour la sortie demi-journée. Afin de bien organiser le covoiturage, les participants doivent être présents au moins 10 minutes avant le départ**

Le rendez-vous a lieu devant le Centre Social.

## 3-Equipement

Les randonneurs auront de bonnes chaussures (pas de chaussures de ville, sandales ou tennis légers). Eventuellement prévoir un équipement contre la pluie (K-way, cape), une laine ou polaire et un couvre-chef. Les bâtons de marche pas obligatoires **mais fortement conseillés surtout pour les grandes randonnées.**

Date

Lu et approuvé

NOM et Signature